

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

- en exercice : 28
- présents : 22
- votants : 24

L'an deux mille vingt-cinq le 22 du mois de septembre à 20h00, le Conseil municipal de la Commune de Bons-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. JACQUIER Olivier
Date de convocation : 16/09/2025

PRESENTS : Mmes et MM. VESSELIER Claude, VERNET Chantal, GILIBERT Pierre, REAL-LEFAY Sandra, LAVY Christèle, NAVILLE Yannick, DOMBRAT Philippe, GENOUD Monique, MERMIN Philippe, HERITEAU Annelise, MARSAN Christelle, GIRAULT Jean-Michel, GROSS Alain, CHAPUIS Estelle, TOURNIER Didier, TARDY Colette, PIGNAL-JACQUARD Marcel, HASSAN Jérôme, FAVRAT Magali, TROLLIET Christine, LE BOURBOUACH Yannick

ABSENT(S) EXCUSES :

SOURISSE Claire a donné procuration à GROSS Alain, MAGNIEZ Anne a donné procuration à LAVY Christèle, DEHEDIN José, BIAGINI Stéphane, BOITEUX Cécile, GARIN Viviane

SECRETAIRE : Annelise HERITEAU

D2025_092202

OBJET : Journée des entreprises de Perrignier : Demande d'aide financière pour l'association des entreprises de Perrignier

Rapporteur : Olivier JACQUIER

L'association des entreprises de Perrignier organise, pour la troisième édition sa journée portes ouvertes le jeudi 25 septembre.

A cette occasion, en collaboration avec le collège de Bons-en-Chablais, où sont scolarisés les jeunes de la commune, 180 élèves de 3ème vont être reçus au sein des entreprises.

L'objectif est de promouvoir les métiers exercés au sein de la ZAEI de Perrignier, et d'éclairer les jeunes sur leurs orientations professionnelles, et notamment leur faciliter l'accès au stage de découverte ou étude en alternance.

L'association sollicite une aide de la commune afin de participer aux frais de cette journée, l'avis émis lors du bureau municipal du 1^{er} septembre est de leur accorder 500 €.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'accorder une aide financière de 500 € à l'association des entreprises de Perrignier.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

DECIDE

-D'ACCORDER une aide financière de 500 € à l'association des entreprises de Perrignier.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Olivier JACQUIER



La secrétaire,

Annelise HERITEAU